



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 03202

Numéro SIREN : 324 590 413

Nom ou dénomination : Aareon France

Ce dépôt a été enregistré le 31/08/2017 sous le numéro de dépôt 38873



N° 10937*19

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 0

Désignation de l'entreprise : SAS AAREON FRANCE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise IMMEUBLE NEWTON 92360 MEUDON LA FORET		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 32459041300104			Néant ☐ *
			Exercice N clos le, 31/12/2016
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE 31 AOUT 2017 DEPOT N° 38873			
Capital souscrit non appelé		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	
	Frais de développement*	CX	10 396 081
	Concessions, brevets et droits de propriété industrielle	AF	
	Fonds commercial (1)	AH	92 563
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	3 146 321
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	
	Terrains	AN	
	Constructions	AP	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	21 495
	Autres immobilisations corporelles	AT	3 235 244
Immobilisations en cours	AV		
Avances et acomptes	AX		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	
	Autres participations	CU	
	Créances rattachées à des participations	BB	
	Autres titres immobilisés	BD	
	Prêts	BF	
Autres immobilisations financières*	BH	130 462	
TOTAL (II)		BJ	17 022 166
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	
	En cours de production de biens	BN	
	En cours de production de services	BP	
	Produits intermédiaires et finis	BR	
	Marchandises	BT	17 750
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	5 124 541
	Autres créances (3)	BZ	1 561 204
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	
Disponibilités	CF	3 308 530	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	220 085	
TOTAL (III)		CJ	10 232 110
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN	
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	27 254 277
		IA	8 056 974
			19 197 302
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		
	Stocks :		
	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (0) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise		SAS AAREON FRANCE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 800 000)			DA	800 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	534 008	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	80 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)			DG	4 535 818	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	2 420 051	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	8 369 877	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	309 795	
	Provisions pour charges			DQ	1 357 205	
TOTAL (III)			DR	1 667 000		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV	874 197	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 939 555	
	Dettes fiscales et sociales			DY	5 031 496	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	49 437	
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)			EB	1 265 740	
TOTAL (IV)			EC	9 160 425		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	19 197 302		
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	8 501 350	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CP

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (0) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise : SAS AAREON FRANCE						Néant ☐ *	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 803 846	FB		FC	1 803 846
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	21 748 541	FH		FI	21 748 541
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	23 552 387	FK		FL	23 552 387
	Production stockée *					FM	1 949 879
	Production immobilisée *					FN	1 718 314
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	562 011
	Autres Produits (1) (11)					FQ	729 857
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	750 647
	Variation de stock (marchandises) *					FT	930
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	4 977
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	7 321 634
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	910 914
	Salaires et traitements *					FY	8 901 177
	Charges sociales (10)					FZ	3 855 532
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	1 448 018
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	89 685	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	313 063		
	Autres charges (12)			GE	12 609		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	4 903 263
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	9 620
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	685
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	7 065
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	17 370
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	368 579
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	35 107
	Différences négatives de change					GS	10 490
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	414 176
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-396 806
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	4 506 457

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENOVOIS

Copyright Groupe ISA (0) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise <u>SAS AAREON FRANCE</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	29 250
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	29 250
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	127 111
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	127 111
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-97 861
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ	507 779
Impôts sur les bénéfices * (X)		IK	1 480 766
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	28 559 068
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	26 139 017
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	2 420 051
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IJ	9 620
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	IK	
(6ter)	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	HX	
(9)	Dont transferts de charges	RC	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	RD	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	83 422
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A3	
	obligatoires A9	A4	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	immos mises au rebut	102 683	
	cession immos	24 428	29 250
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

cf

PRÉAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 19 197 302.14 Euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 2 420 051.07 Euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 02/05/2017 par la présidente.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

11946 - SAS AAREON FRANCE

De 01/01/2016 au 31/12/2016

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France.

Ils respectent en particulier les dispositions du Règlement ANC 2014-03 de l'autorité des Normes Comptables relatif au plan comptable général.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Concernant la valorisation des frais de recherche et développement, la société incorpore une quote part forfaitaire de 20% au titre des frais de structure

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages	2 à 5 ans
- A A I divers	7 ans
- Matériel de transport	2 à 5 ans
- Mobilier	7 à 10 ans

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le fait générateur de la créance est déterminé par les conditions contractuelles de réalisation des prestations

FRAIS DE DEVELOPPEMENT DE LOGICIELS

Concernant la valorisation des frais de recherche et développement, la société incorpore une quote-part forfaitaire de 20% au titre des frais de structure.

Les frais de développement de logiciels sont activés lorsque les critères prévus par la norme IAS 38 sont respectés :

- a) *la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;*
- b) *son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre;*
- c) *sa capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;*
- d) *la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables (existence d'un marché pour l'immobilisation incorporelle) ;*
- e) *la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle ;*
- f) *sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.*

1) Immobilisations en cours

Un projet (visite technique) a débuté en novembre 2015 et a été comptabilisé en immobilisations en cours pour 51 881€. Aucun amortissement n'a été pratiqué.

Un projet (système information géographique) V3 a débuté en 2015 et a été comptabilisé en immobilisations en cours pour 13 208€. Aucun amortissement n'a été pratiqué.

Un projet (CRM RELEASE 3.2) a été comptabilisé en immobilisations en cours pour un montant de 1 131 353€. Aucun amortissement n'a été pratiqué.

Un projet (Projet Digital Plateforme) a été comptabilisé en immobilisations en cours pour un montant de 1 949 879€. Aucun amortissement n'a été pratiqué.

Le compte immobilisations en cours est de 3 146 321€ au 31/12/2016.

2) Frais de recherche et de développement (logiciels)

sont immobilisés et amortis :

- Logiciel PREM HLM version 11.0 d'un montant de 664 020€, immobilisé depuis 2005 et complètement amorti
- Logiciel PORTAL IMMO version 2.0 (R2) d'un montant de 301 391€, immobilisé depuis 2009 et complètement amorti.
- Logiciel PROGICIEL PSP d'un montant de 40 900€, immobilisé depuis 2009 et complètement amorti.
- Logiciel PORTAL IMMO 2.0(R3) d'un montant de 351 716€, immobilisé depuis 2010 et complètement amorti.
- Logiciel PREM HABITAT 2.0 (R2)d'un montant de 384 632.46€, immobilisé depuis 2010 et complètement amorti.
- Logiciel WORKFLOW DESIGNER d'un montant de 147 358€, immobilisé depuis 2010 et complètement amorti.
- Logiciel PREM HABITAT 2.0 RI GED d'un montant de 17 853€, immobilisé depuis 2011 et complètement amorti.
- Logiciel BUSINESS INTELLIGENCE d'un montant de 21 358€, immobilisé depuis 2011et complètement amorti.
- Logiciel PROJET EXTRANET , débuté en 2010, a été immobilisé en 2012 pour un montant de 591 883€ et complètement amorti.

CP

- Logiciel PREM HABITAT GDE, débuté en 2011, a été immobilisé en 2013 pour un montant de 91 704€
Il est pratiqué un amortissement linéaire sur 5 ans

- Logiciel PORTALIMMO 3.0 RELEASE 1, débuté en 2011, a été immobilisé en 2013 pour un montant de 551 238€. Il est pratiqué un amortissement linéaire sur 5 ans

- Logiciel CRM PROJECT R1 , débuté en 2012, a été immobilisé en 2013 pour un montant de 1 429 932€
Il est pratiqué un amortissement linéaire sur 10 ans

- Logiciel PREM HABITAT 3.0 R1, débuté en 2011. Le montant immobilisé en 2014 est de 393 574€
Il est pratiqué un amortissement linéaire sur 5 ans.

- Logiciel APPLICATIONS MOBILE RECENSEMENT & REGIE , débuté en 2012, a été immobilisée en 2014 pour 126 706€ pour la partie recensement et 211 718€ pour la partie régie. Il est pratiqué un amortissement linéaire sur 5 ans

- Logiciel SIG HABITAT V1, débuté en 2012. Le montant immobilisé en 2014 est de 168 168€. Il est pratiqué un amortissement linéaire sur 5 ans.

- Logiciel PORTALIMMO HABITAT 3.0 RELEASE 2. Le montant immobilisé en 2014 est de 427 389€.
Il est pratiqué un amortissement linéaire sur 5 ans

- Logiciel ETAT DES LIEUX MOBILES VERSION 1. Le montant immobilisé en 2014 est de 146 031€.
Il est pratiqué un amortissement linéaire sur 5 ans

- Logiciel PROJET CRM RELEASE 2 . Le montant immobilisé en 2014 est de 506 356€
Il est pratiqué un amortissement linéaire sur 10 ans

- Logiciel SYSTEME INFORMATION GEOGRAPHIQUE SIG V2 a été immobilisé en 2014 pour 27 510€.
Il est pratiqué un amortissement linéaire sur 5 ans

- Logiciel ETAT DES LIEUX MOBILES V2, a été immobilisé en 2014 pour 26 803€. Il est un amortissement linéaire sur 5 ans

- Logiciel PREM HABITAT 3.0 R2 , a été immobilisé en 2015 pour 157 914€ Il est pratiqué un amortissement linéaire sur 5 ans

- Logiciel CRM Release 3.1 , a été immobilisé en 2015 pour 356 891€. Il est pratiqué un amortissement linéaire sur 5 ans.

- Logiciel CRM Release 2.1a été immobilisé en 2015 pour 330 394€. il est pratiqué un amortissement linéaire sur 10ans.

- Logiciel PORTALIMMO HABITAT 3.0 REALEASE 3 en 2015 pour 337 659€. Il est pratiqué un amortissement linéaire sur 5 ans

- Logiciel PROJET CRM AAREON Release 3.0 en 2015 pour 86 202€. Il est pratiqué un amortissement linéaire sur 10 ans

- Logiciel Place des Fournisseurs version 1.0 débuté en 2015 a été immobilisé pour 802 123€ en 2016. Il est pratiqué un amortissement linéaire sur 5 ans.

- Logiciel BRM a été immobilisé en 2016 pour 144 227€. Il est pratiqué un amortissement sur 5 ans.

3) Amortissement des logiciels

Jusqu'en 2012, Aareon France a fait le choix d'amortir ses projets capitalisés sur une période de 5 années. Outre le fait que les normes comptables françaises autorisent l'amortissement sur cette durée, le cycle de vie des versions majeures des produits développés et commercialisés par Aareon France étant de 5 ans, la cohérence est avérée.

En ce qui concerne les projets d'envergure européenne (CRM), le choix d'amortissement est soit sur 5 ans, soit sur 10 ans. En effet, les modes de commercialisation divergent selon le pays « vendeur ».

cf

En Allemagne et aux Pays Bas, les produits sont vendus sous forme de "licences en mode Saas" (licence + maintenance) : les clients payent une redevance mensuelle (telle une location) de mise à disposition des produits systématiquement mis à jour. Dans ce cas-là, l'amortissement retenu est celui de 10 ans car le cycle de vente du produit est beaucoup plus long, et par voie de conséquence, le retour sur investissement aussi.

En France et en Grande Bretagne, les produits sont vendus sous forme de "licences", livrées, installées chez les clients et upgradées au fil des années par des mises à jour. L'amortissement retenu est celui des 5 ans. En France, Aareon propose également à ses clients le mode Saas, mais ce mode de commercialisation ne remporte pas pour l'instant un franc succès.

FONDS COMMERCIAL

A la suite de la transmission universelle de patrimoine de sa filiale CERG, il a été inscrit un fonds de commerce pour un montant de 92 562.84€, correspondant à la différence entre la situation nette de la société et le prix d'acquisition des parts.

En application des dispositions de l'article 213-3 du PCG, nous avons estimé que notre fonds n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti. Selon l'article 214-15 du PCG, le fonds commercial doit donc faire l'objet d'un test annuel de dépréciation.

la dépréciation d'un actif est la constatation que la valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable sachant que la valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. Eu égard à la situation économique de notre société au 31/12/16 et à la mise en oeuvre du test de dépréciation, aucune dépréciation n'est comptabilisée.

CP

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

1996 - SAS AAREON FRANK C

du 01/01/2015 au 31/12/2015

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL	9 445 921	950 160
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	517 041	3 668 193
CORPORELLES	Terrains			
	Sur sol propre			
	Constructions	Sur sol d'autrui		
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		21 495	
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	919 012	151 507
	Autres immos	Matériel de transport	898 154	99 099
	corporelles	Matériel de bureau & mobilier informatique	936 744	559 931
		Emballages récupérables & divers		
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
		TOTAL	2 775 404	810 537
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières		110 966	19 496
		TOTAL	110 966	19 496
		TOTAL GENERAL	12 849 333	5 448 387

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL		10 396 081	
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL	946 350	3 238 884	
CORPORELLES	Terrains				
	Sur sol propre				
	Constructions	Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			21 495	
		Inst. gal. agen. amé. divers	241 773	828 746	
	Autres immos	Matériel de transport	87 430	909 823	
	corporelles	Mat. bureau, inform., mobilier		1 496 675	
		Emb. récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	329 203	3 256 739	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières			130 462	
		TOTAL		130 462	
		TOTAL GENERAL	1 275 553	17 022 166	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

11946 - SAS AAREON FRANCE

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL	5 030 098	1 049 483		6 079 582
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL				
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		21 495			21 495
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén.	523 907	65 668	139 090	450 485
	Matériel de transport	356 799	171 760	63 002	465 557
	Mat. bureau et informatiq., mob.	693 721	161 106		854 827
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	1 595 922	398 534	202 092	1 792 364
	TOTAL GENERAL	6 626 020	1 448 018	202 092	7 871 946

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dérogations de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
	TOTAL						
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

CP

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

11946 - SAS AAREON FRANCE

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Il est constitué une provision pour risques d'exploitation couvrant les engagements de la société envers ses clients dans le cadre des délais de résolution des demandes d'intervention concernant les contrats de maintenance, les contrats d'hébergement des données, le data-center et les contrats en mode SaaS. A la clôture de l'exercice, la provision de 238 795€ prend en compte l'ensemble des risques de pénalités, y compris sur les nouveaux services proposés.

CP

ACTIF CIRCULANT

21946 - SAS AARFON FRANCE

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	130 462		130 462
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	5 124 541	4 902 507	222 034
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	30 195	30 195	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	186 266	186 266	
	coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	1 332 661	1 332 661	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	12 082	12 082	
	Charges constatées d'avance	220 085	220 085	
TOTAUX		7 036 293	6 683 796	352 496
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

CP

ENTREPRISES LIÉES

11946 - SAS AAREON FRANCE

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

La société AAREON AG, possédant 100% des parts de AAREON FRANCE, établit un bilan consolidé en ALLEMAGNE

La SOCIÉTÉ AAREON FRANCE a consenti des avances à sa société mère AAREON AG au cours de l'exercice. Le solde au 31 décembre 2016 est de 1 332 661.28€
Cette avance est rémunérée au taux de 0.50% . Il a été comptabilisé en produits financiers un montant de 9 620.39€

cl

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

11846 - SAS AREON FRANCE

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	220 085
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	220 085

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 592 423
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	1 592 423

CP

CAPITAUX PROPRES

11946 - SAS AARON FRANCE

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	40 000.00	20.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	40 000.00	20.00

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		2 543 777
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
Total des prélèvements sur les réserves		
	TOTAL DES ORIGINES	2 543 777
Affectations aux réserves	- Réserves légales	
	- Autres réserves	1 243 777
Dividendes		1 300 000
Autres répartitions		
Report à nouveau		
	TOTAL DES AFFECTATIONS	2 543 777

CP

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

11946 - SAS AARLON FRANCE

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	800 000			800 000
Primes liées au capital social	534 008			534 008
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	80 000			80 000
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	3 292 041	1 243 777		4 535 818
Écart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	2 543 777	2 420 051	2 543 777	2 420 051
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	7 249 826	3 663 828	2 543 777	8 369 877

CP

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

L. 946 - SAS AREON FRANCE

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	874 197	215 122	659 075	
Fournisseurs & comptes rattachés	1 939 555	1 939 555		
Personnel & comptes rattachés	2 085 915	2 085 915		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	1 495 285	1 495 285		
Etat & Impôts sur les bénéfices	88 537	88 537		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	1 108 411	1 108 411		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	253 348	253 348		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	49 437	49 437		
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 265 740	1 265 740		
TOTAUX	9 160 425	8 501 350	659 075	

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

CL

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

11946 - SAS AAREON FRANCE

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 265 740
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 265 740

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	694 336
Dettes fiscales et sociales	2 741 947
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	49 437
TOTAL DES CHARGES À PAYER	3 485 720

CP

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

11945 - SAS AARLON FRANCE

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2016, le CICE s'élève à 175 764 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

cl

ENGAGEMENTS

11946 - SAS AAREON FRANCE

DU 01/01/2016 AU 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 1 357 205.00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	1.28 %
Départ volontaire à	67 ans
Taux de turn over	3.00 %

Taux attendu d'augmentation des salaires : 2 %
INSEE table de mortalité : INSEE 2011-2013 H/F

La méthode de calcul retenue est la méthode prospective. Elle prend en compte l'ensemble des salariés.
Elle est évaluée au sein de l'entité selon les dispositions de la convention collective " Bureaux d'études techniques"

Une provision a été comptabilisée en résultat financier pour 346 411€. Elle résulte du fait de la baisse du taux actuariel pour 176 757€ et d'une rectification des dates d'ancienneté de certains collaborateurs pour un montant de 169 854€ .

ENGAGEMENTS DONNÉS

La société a souscrit des contrats de location longue durée pour du matériel informatique
Les échéances restant dues sont de

- 83 177.49€ pour 2017
- 53 227.27€ pour 2018
- 33 419.98€ pour 2019
- 34 091.38€ pour 2020
- 34 776.14€ pour 2021
- 35 474.55€ pour 2022

La société peut bénéficier d'une avance de trésorerie sur encaissements de factures clients auprès de l'organisme BDPME OSEO. Le plafond maximal autorisé est de 300 000€.

CP

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

11946 - SAS AIRBUS FRANCE

du 01/01/2016 au 31/12/2016

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Pour l'exercice clos le 31/12/2016 , les honoraires des commissaires aux comptes sont comptabilisés en charges pour un montant de 62 340.65€.

cl

LES EFFECTIFS

11946 - SAS AAREON FRANCE

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES	Montants
Organes d'administration	
Organes de direction	
Organes de surveillance	285 586

LES EFFECTIFS

	31/12/2016	31/12/2015
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres	131.00	124.00
Agents de maîtrise	26.00	24.00
Employés et techniciens	7.00	12.00
Ouvriers		
Apprentis	1.00	1.00
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

CP

11945 - SAS ARRON FRAM E

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

cl

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Delta Finances & Expertises
11 boulevard de la Grande Thumine
13090 Aix-en-Provence

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2016)

A l'Associé Unique
Aareon France S.A.S.
9/11, rue Jeanne Braconnier
Immeuble Newton
92360 Meudon La Forêt

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Aareon France S.A.S., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note « Frais de développement de logiciels » de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives aux frais de développement de logiciels.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

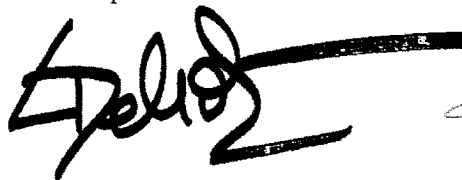
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'Associé Unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Aix-en-Provence, le 8 juin 2017

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Laurent Deliot

Delta Finances & Expertises



Jacques-Olivier Ruinet

AAREON FRANCE
Société par actions simplifiée
Au capital de 800 000 euros
Siège social : 9/11 rue Jeanne Braconnier
92360 MEUDON LA FORET

R.C.S. NANTERRE 324 590 413

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 27 JUIN 2017

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2016
Résolution proposée et adoptée.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 420 051.07 € de la manière suivante :

. Distribution de dividendes	1 210 000.00 €
. Le solde en poste « autres réserves »	1 210 051.07 €

Le dividende en numéraire est mis en paiement à ce jour.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices, ont été les suivants :

EXERCICE	DISTRIBUTION
31/12/2013	500 000 €
31/12/2014	1 500 000 €
31/12/2015	1 300 000 €

Copie certifiée conforme

Signature de la Présidente

